

en rompant avec le vocabulaire traditionnel elle invite à un renouveau de pensée véritablement majeur (Sève, 2015).

Ce renouvellement ne saurait être une simple mise à jour : alors que le capitalisme vraisemblablement entré dans sa phase finale risque d'entraîner l'humanité dans la catastrophe, la possibilité de sortir de sa crise par le haut exige de recommencer par les commencements et en allant cette fois jusqu'au bout du chemin

juin 2015

#### Pour en savoir plus

- Marx, Karl (1976), *Le Manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions sociales.  
Marx, Karl (1977), *Le Capital*, t. 3, Paris, Éditions sociales.  
Marx, Karl (1980), *Grundrisse*, t. 1, Paris, Éditions sociales.  
Sève, Lucien (2008), *Penser avec Marx*, t. 2, « L'Homme » ?, Paris, La Dispute.  
Sève, Lucien (2012), *Aliénation et émancipation*, Paris, La Dispute.  
Sève, Lucien (2015), « Avec Marx, placer haut le travail philosophique », entretien, *ContreTemps*, n° 24, 1<sup>er</sup> trimestre.

138

## Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France

Bruno Della Sudda, Jean-Pierre Hardy, Arthur Leduc, Patrick Silberstein

Au cours des années 1960 et 1970, la problématique autogestionnaire se répand sur la planète et s'insinue, bon gré mal gré, dans les discours de la quasi-totalité des organisations de la gauche parlementaire et extraparlémentaire. Référence centrale pour la CFDT et pour nombre d'associations de ce qu'on appellerait aujourd'hui le « mouvement social », l'idée autogestionnaire est progressivement intégrée, récupérée, détournée, déformée, « coupée en rondelles », absorbée... pour être abandonnée au premier retournement de conjoncture ou encore dès que commence l'exercice du pouvoir dans le cadre des institutions de la 5<sup>e</sup> République.

La problématique autogestionnaire émerge réellement en France à l'occasion de la rupture de la Yougoslavie avec l'URSS de Staline en 1948. Il s'agit alors pour la Ligue des communistes yougoslaves de consolider sa base au sein de la classe ouvrière en l'associant à la gestion des entreprises. Bien qu'elle ait été restreinte au plan économique local, et en réalité sous le contrôle de l'État dirigé par un parti unique, l'hérésie

autogestionnaire yougoslave ouvrait à la fois une brèche dans le partage du monde de Yalta et dans ce que le stalinisme avait érigé comme le modèle unique de «socialisme». À Belgrade<sup>1</sup>, le socialisme retrouvait ainsi un visage «humain» qu'il était désormais possible d'opposer à celui, «monstrueux», de Moscou. Une décennie plus tard, l'autogestion algérienne (1962-1965)<sup>2</sup> constituera une nouvelle tentative d'orienter un processus de libération nationale vers une perspective socialiste.

La décennie 1967-1977 est le théâtre d'une floraison de pratiques sociales et de «nouveaux mouvements sociaux» pratiquant le «fait accompli» (*on revendique, on prend, on fait*), la transgression de l'ordre établi («changer la vie, ici et maintenant») et la critique-pratique des institutions et des normes de la société bourgeoise (comités de quartier, crèches autogérées, Lip et «mini-Lips», pratique «sauvage» des IVG, expériences pédagogiques et contre-cours, «contre-culture», etc.) qui mettent l'autogestion – explicitement ou implicitement – au cœur des dynamiques émancipatrices embrasant l'ensemble des sphères de la société<sup>3</sup>.

Les expériences internationales se multipliant – Mai 68 français, Mai rampant italien, Printemps de Prague<sup>4</sup>, Pérou<sup>5</sup> et Chili<sup>6</sup>, révolution portugaise –, l'idée autogestionnaire fait florès. Elle est désormais incontournable. Elle doit être intégrée ou combattue, voire détournée, déformée et «coupée en rondelles».

Signe des temps et du rapport de forces, elle s'introduit, bon gré mal gré, dans les discours et les programmes de la quasi-totalité des partis et des organisations de la gauche parlementaire et extraparlémentaire. Des structures de toutes natures (politiques, syndicales, associatives, municipales, pédagogiques, culturelles, du cadre de vie, nationales...) se déclarent alors en faveur de l'autogestion, laquelle connaît son apogée avec le programme de la République autogérée formulé au début des années 1980 par Solidarnosc en Pologne<sup>7</sup>.

En 1973, la revue *Autogestion et Socialisme* publie un dossier intitulé «La gauche, l'extrême gauche et l'autogestion» qui fait l'inventaire des

1. [► Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures].
2. [► Une démocratie autogestionnaire en gestation].
3. [► Demain est déjà commencé].
4. [► Projet de thèses du 14<sup>e</sup> congrès extraordinaire (clandestin) du Parti communiste tchécoslovaque].
5. [► Consult'action à Bobigny].
6. [► Poder popular].
7. [► La république autogérée].

positionnements autogestionnaires d'une trentaine d'organisations politiques et syndicales. Huit d'entre elles, selon la revue, sont favorables à l'autogestion: la CFDT, le Parti socialiste unifié (PSU), l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), le Cercle socialisme, l'Alliance syndicaliste, le groupe de *La Révolution prolétarienne*, la Fédération anarchiste (FA) et le Groupe Hispano-Suiza. Deux contributions s'y opposent frontalement, celle des stalino-maoïstes de *L'Humanité rouge* et celle de *Lutte ouvrière* (LO). Les autres organisations sollicitées n'ont pas donné suite.

### **Une revue pluraliste : *Autogestion puis Autogestion et Socialisme***

C'est en décembre 1966 que paraît à Paris le premier numéro d'*Autogestion*. L'autogestion, écrit Henri Lefebvre, «doit s'étudier de deux façons différentes: en tant que moyen de lutte, frayant le chemin» et «en tant que moyen de réorganisation de la société». Le comité de rédaction reflète à la fois la pluralité des approches et celle des parcours, on y trouve notamment Yvon Bourdet, Jean Duvignaud, Joseph Fišera, Daniel Guérin, Serge Jonas, Henri Lefebvre, Catherine Lévy, Pierre Naville et Michel Raptis<sup>1</sup>.

Henri Lefebvre y dresse un portrait théorique de l'autogestion<sup>2</sup>, résumant pour l'essentiel la problématique: en tant que stratégie politique, elle permet l'«ouverture vers le possible». Elle est la fois la voie et l'issue, elle «montre le chemin pratique pour changer la vie», ce qui est, rappelle-t-il, le but et le sens d'une révolution. Il s'agit donc d'une utopie concrète et d'une stratégie qui tentent d'éclairer les voies révolutionnaires de la fin du 20<sup>e</sup> siècle, que ce soit dans les pays capitalistes avancés, dans les sociétés bureaucratiques de l'Est ou encore dans les pays coloniaux. Si elle naît spontanément, écrit encore Henri Lefebvre, l'autogestion «n'apparaît pas n'importe où n'importe quand», elle se manifeste «dans les points faibles de la société existante<sup>3</sup>». À l'appui de sa démonstration, il revient sur l'exemple algérien:

Où s'installe l'autogestion? Dans les domaines abandonnés par les colons. Elle met en question la société entière, et les appareils hérités de l'ère coloniale ou constitués lors de l'indépendance.

1. Georges Gurvitch, un des initiateurs du projet, est décédé avant la parution du premier numéro.

[► Avènement des conseils d'usine (L)].

2. [► Problèmes théoriques de l'autogestion].

3. [► Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire].

La problématique autogestionnaire porte donc en elle «sa généralisation et sa radicalisation possibles», mettant ainsi à nu les contradictions de la société. Pour Henri Lefebvre, l'autogestion contient à la fois les ferments du dépérissement de l'État<sup>1</sup> (fût-il issu d'une révolution) et ceux de la mise en cause de la bureaucratiation naissante :

La contradiction principale que l'autogestion introduit et suscite, c'est sa propre contradiction avec l'État. Par essence, elle met en question l'État, en tant que puissance contraignante, érigée au-dessus de la société entière, captant et accaparant la rationalité inhérente aux rapports sociaux (à la pratique sociale). Dès que pointe au ras du sol, dans une fissure, cette humble plante, l'énorme édifice étatique est menacé. Les hommes de l'État le savent, l'autogestion tend à remanier en fonction de son développement, l'État, c'est-à-dire à le mener vers le dépérissement. Elle avive toutes les contradictions au sein de l'État.

L'autogestion doit donc «se constituer en pouvoir qui ne soit pas étatique», ce qui nécessite, bien entendu, l'établissement des besoins sociaux «formulés, contrôlés, gérés par les intéressés», sous la forme d'une planification démocratique.

#### **La CFDT : un mouvement politico-syndical pour le «socialisme démocratique et autogestionnaire»**

Le positionnement de la CFDT est à la fois le révélateur et l'accélérateur de cette nouvelle donne dont le mouvement de Mai-juin 1968 est l'accoucheur. Déconfessionnalisée sous l'impulsion d'Eugène Descamps, la centrale évolue rapidement vers l'autogestion et joue donc de ce point de vue un rôle essentiel dans la période qui nous intéresse. Deux ans auparavant Mai 68, Frédo Krumnow, secrétaire général de la fédération Hacuitex CFDT, propose une articulation entre les revendications immédiates et la perspective de transformation sociale :

C'est dans les manifestations publiques à l'occasion des grèves largement suivies que la classe ouvrière doit crier son droit à l'autogestion des entreprises et de l'économie tout autant et peut être plus que la semaine de 40 heures payées 48 ou la retraite à 60 ans.

Il réclame la mise en œuvre du «suffrage universel en économie». Sa fédération prend ainsi position pour la planification démocratique, l'expropriation de la propriété privée capitaliste et manifeste ouvertement sa volonté de rupture avec le capitalisme tout en se gardant de ce qui se fait en Europe de l'Est. En 1965, la fédération de la chimie, dirigée par

---

1. [► De la citoyenneté au dépérissement de l'État]

Edmond Maire, se prononce elle aussi en faveur de l'autogestion, bien que de manière autrement plus ambiguë : «Un socialisme autogestionnaire qui peut exister avant que la propriété capitaliste soit abolie, une autogestion qui ne présuppose pas l'appropriation collective des moyens de production.»

Le 16 mai 1968, un communiqué de la CFDT appelle à «substituer des structures démocratiques à base d'autogestion» au pouvoir patronal et politique. C'était la première fois que la centrale syndicale mettait publiquement en avant la perspective de l'autogestion. Notons que ce n'est pas un moment anodin et que dans le feu de l'action révolutionnaire, l'autogestion trouve sa «vérité», elle est à la fois un moyen et une fin<sup>1</sup>.

Dans un document interne daté d'avril 1969, Albert Détraz, responsable du secteur politique de la confédération, précise les conditions d'une issue autogestionnaire : «L'appropriation sociale des moyens privés de production est la condition nécessaire de l'autogestion.» Quant à Eugène Descamps, il évoquera en 1971 une des faiblesses du mouvement de Mai : «Ni les occupations ni la mise en place de services auto-organisés [...] ne sont consciemment développées comme des structures de base [pour exiger] une solution politique.»

Ce constat est à rapprocher de la lecture très prudente que fait Jacques Kergoat dans «Sous la plage, la grève» de l'usage de l'autogestion dans la grève générale (Kergoat, 2008) et de l'expérience du comité central de grève de Nantes décrite par *Les Cahiers de Mai* :

La ville de Nantes s'est organisée elle-même sans passer par les corps intermédiaires de l'État. Dès les premiers jours de grève, le dépérissement de l'État se réalisait dans les faits. [...] Un élément du socialisme se réalisait concrètement [...]. Ce front uni [les trois syndicats ouvriers, des associations familiales, des syndicats paysans, l'UNEF, la FEN [enseignants] a permis [...] la création d'un pouvoir autonome des travailleurs face à la désagrégation du pouvoir de la classe dominante<sup>2</sup>.

«Ceux qui ne croient pas à l'autogestion sont ceux qui hier ne croyaient pas en la République», affirmait à l'époque une affiche de la CFDT de La Roche-sur-Yon<sup>3</sup>. Le congrès de 1970 de la CFDT confirme l'option stratégique, André Jeanson indiquant dans son rapport introductif que la confédération cherche à créer un rapport de forces pour l'utiliser «jusqu'au débouché dans la société socialiste». Pour briser les piliers

- 
1. [► Autogestion comme mot d'ordre d'action (L').]
  2. [► Nantes : récit des débuts d'une gestion directe].
  3. [► Communautés et autonomie].

de la société capitaliste («propriété des capitaux, propriété des moyens de production, pouvoir»), il pose les «trois piliers du socialisme autogestionnaire : propriété sociale des moyens de production, autogestion, planification démocratique». Il définit au passage quelques éléments qui donnent un éclairage particulier au clivage entre partisans et adversaires de l'autogestion :

Les militants de la CFDT refusent de se laisser enfermer dans l'alternative entre «réformistes» et «révolutionnaires». Les perspectives de la confédération sont définies comme «révolutionnaires» et les combats de classe quotidiens sont conçus comme inscrits dans un but ultime («la réalisation totale de notre projet de société»). Le passage d'une société à l'autre impliquant qu'il y ait à un moment donné «un passage décisif, qualitatif, une rupture», laquelle sera progressivement atteinte.

Avec la signature du programme commun de la gauche (1972), la question de la transition au socialisme – et donc de l'autogestion – fait à nouveau l'objet d'un débat au sein de la CFDT :

La conquête du pouvoir politique et économique est une condition nécessaire, mais elle est insuffisante. La construction du socialisme démocratique et autogestionnaire exigera des transformations radicales visant à la propriété sociale [...], la transformation des rapports de production, le développement économique fondé sur la satisfaction des besoins, la remise en cause puis la disparition de la division sociale du travail [...]; le passage des rapports sociaux hiérarchiques à des rapports égalitaires; la répartition plus égalitaire des revenus, etc.

En décembre 1973, au cours du conflit de Lip, Frédo Krumnow met en débat ses réflexions sur les liens entre l'action syndicale et la question du pouvoir :

En cas de victoire électorale, il est indispensable d'avoir une classe ouvrière prête à une prise de pouvoir aux divers niveaux, capable immédiatement de mettre en cause les formes de la légalité capitaliste bourgeoise pour y substituer sa propre légalité. [...] La classe ouvrière a déjà une expérience de la sortie de la légalité, non seulement chez Lip mais dans beaucoup d'autres occasions. [Elle] doit être prête à aller le plus loin possible dans la rupture de la légalité, créant ses formes de pouvoir, même partielles, fondées sur des alliances sociales les plus larges possibles (Krumnow, 1975).

Lors du «recentrage» de la CFDT, à la suite de la rupture de l'union de la gauche en 1977, Pierre Rosanvallon, «chargé de mission» d'Edmond Maire, fait de l'autogestion avant tout «une stratégie d'expérimentation» qui permettra, selon lui, de «dépasser de façon concrète l'alternative réforme ou révolution» (Rosanvallon, 1976). Critiquant,

souvent d'ailleurs avec pertinence, les conceptions téléologiques d'un certain marxisme, il n'en évacue pas moins la rupture qui permet de passer des parties au tout. Autrement dit, il se contente d'installer des bribes de d'expérimentation autogestionnaire dans les espaces que le despotisme d'entreprise ou le pouvoir d'État voudront bien consentir et laisser agir les contradictions du système<sup>1</sup>.

Cependant, un large courant de la confédération reste insensible aux sirènes des «recentreurs»: en témoigne la contribution déposée au congrès où l'autogestion est réaffirmée comme processus d'expropriation, «à la fois un processus qui tend à déposséder les capitalistes de leur pouvoir et de leurs moyens de production et un processus de conquête du pouvoir par les travailleurs». Le texte ajoute :

Parce que le pouvoir politique permet aux capitalistes de se maintenir [...], c'est bien le pouvoir politique qui doit être conquis le premier par les travailleurs et leurs organisations politiques, ce qui ne veut pas dire que nous lions notre action à des échéances électorales. [...] Cette première conquête par les forces politiques de gauche, si elle est indispensable ne saurait être suffisante.

Frédo Krumnow réaffirme que «Lip ne peut donc rester un accident de parcours. Il doit être intégré comme élément essentiel et probablement déterminant d'une stratégie syndicale révolutionnaire. La réflexion et l'examen des possibilités d'action de masse mettant en échec la légalité bourgeoise devraient se faire dans chaque branche et dans chaque entreprise» (Krumnow, 1975)<sup>2</sup>.

### **Le Parti socialiste unifié (PSU)**

Le PSU adopte en 1972 à son congrès de Toulouse un document, *Contrôler aujourd'hui pour décider demain* (PSU, 1973) – précisant ainsi son choix en faveur d'une stratégie révolutionnaire pour l'autogestion en affirmant l'incompatibilité des «organes populaires de base» avec l'État bourgeois et leur rôle «dans la dissolution du pouvoir jusqu'à l'échelon central». Il souligne dans ce manifeste que «les luttes, même dures, [...] ne rendent pas directement crédible la possibilité de prendre le pouvoir» et qu'il faut donc mettre en avant des «revendications qualitatives difficilement assimilables par le capitalisme et remettant en cause la réalité de son pouvoir<sup>3</sup>».

- 
1. [► Ébauches pour un projet autogestionnaire].
  2. [► Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire].
  3. [► Contrôler aujourd'hui pour décider demain].

Dans ses «Quatorze thèses pour l'autogestion», le Comité de liaison pour l'autogestion socialiste (CLAS), qui regroupe de 1972 à 1974, notamment l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), les Centres d'initiative communiste (CIC) et le PSU, critique le contenu du programme commun de gouvernement de la gauche sous deux aspects. D'abord parce qu'il entretient l'illusion d'une possible avance vers le socialisme en restant dans le cadre du système et en «laissant subsister les formes institutionnelles de son appareil d'État». Ensuite, parce qu'il s'inscrit dans une logique de «capitalisme d'État assorti d'une gestion dite démocratique, mais dans laquelle ce sont les appareils des partis et de syndicats qui, dans le cadre de la propriété étatique des moyens de production, assumeront le rôle dirigeant». Dans son livre, *Autogestion*, paru en 1970, Daniel Chauvey avait parfaitement cerné la question en articulant les divers éléments contenus dans l'idée d'expropriation du capital :

L'abolition du régime de propriété privée des entreprises n'offre par elle-même aucune garantie d'abolition de l'exploitation des activités de travail. C'est le mode social de production qu'il faut transformer, c'est le salariat qu'il faut abolir, et ceci ne résulte pas automatiquement du changement de forme juridique de la propriété des moyens de production (Chauvey, 1970).

Le CLAS voit aussi un «second clivage» séparant les partisans des adversaires de l'autogestion se superposer à celui, classique, séparant les révolutionnaires des réformistes.

La réduction par les «rocardiens» du PSU, qui vont passer au PS à la suite des «Assises du socialisme» en 1974, de l'autogestion à l'expérimentation sociale et à la décentralisation des pouvoirs, est évidemment aux antipodes de la démarche d'un Pierre Naville, ancien dirigeant trotskiste de l'avant-guerre qui milite au PSU, qui, s'il insistait sur la notion d'expérimentation sociale, ne la concevait que comme un outil de la planification démocratique, permettant à un pouvoir socialiste de «procéder par la “méthode des essais et des erreurs”», d'émettre des hypothèses et de faire des choix, de les vérifier, les corriger, les abandonner ou les améliorer, pour éviter de répéter les «expériences brutales [et] étatiques» (Naville, 1980)<sup>1</sup>.

Il s'agit donc désormais pour ceux qui réduisent l'autogestion à des «fioritures», selon le mot d'Yvan Craipeau du courant marxiste révolutionnaire du PSU, opposant à la dérive «droitière» de Michel Rocard au sein du PSU, de diluer la question des «pouvoirs» et du «double

---

1. [► Contrôle ouvrier sur la production].

pouvoir» dans une perspective intégratrice où «peuvent coexister l'État, "démocratisé", mais tel qu'il a été construit par la bourgeoisie, et des structures "autogestionnaires" disposant de [...] pouvoirs.»

### Le courant marxiste révolutionnaire pour l'autogestion

146

L'autogestion constitue pour ce courant une des réponses mises en avant par l'activité spontanée du mouvement des masses: «Lorsque le développement de la lutte de classe ouvrira une période révolutionnaire, les travailleurs tendront à assurer eux-mêmes le fonctionnement de leur entreprise. L'instauration de l'autogestion dans quelques entreprises crée un double pouvoir qui, [...] ne peut que s'étendre ou disparaître. [...] La stratégie de l'autogestion pose de façon concrète la destruction de l'appareil d'État bourgeois et le renversement de la bureaucratie», écrit en 1972 la TMRI<sup>1</sup>. Il va de soi que d'autres propositions politiques (front unique et bloc social, gouvernement des partis ouvriers, etc.) accompagnent indissolublement une telle perspective.

À l'inverse de la Ligue communiste, l'autogestion n'est pas pour l'cette organisation, une nouvelle formulation des thèmes classiques de la démocratie ouvrière des conseils: c'est pour le développement même des forces productives qui a placé l'autogouvernement au centre de la stratégie révolutionnaire:

L'autodétermination [et] la démocratie sont devenues la condition d'une large mobilisation révolutionnaire des masses, aussi bien pour fixer les objectifs revendicatifs, les moyens de lutte que pour définir le contenu du socialisme (TMRI, 1972).

Il n'est donc pas nécessaire de conquérir préalablement le pouvoir pour lutter en faveur de l'autogestion, mais il faut au contraire «commencer par poser la question de l'autogestion des lieux du travail, pour entamer

---

1. Formée d'abord au sein de la 4<sup>e</sup> Internationale puis, à partir de 1965, à l'extérieur de celle-ci, la Tendance marxiste révolutionnaire de la 4<sup>e</sup> Internationale prendra en 1972 le nom de Tendance marxiste révolutionnaire internationale (TMRI). C'est d'abord au travers du soutien à l'expérience yougoslave et plus encore de la participation à l'autogestion algérienne que ceux et celles qui formeront l'AMR en France à partir de 1969 forgeront leur conception de l'autogestion. Les transformations du capitalisme, la «révolution scientifique et technique», Mai 68, le Printemps de Prague et l'émergence des «nouveaux mouvements sociaux» qui accompagne la crise «généralisée» de la société dans les années 1970 leur permettront de préciser leur conception de l'autogestion «comme programme fondamental d'action socialiste». Sur la genèse de la TMRI, les différents regroupements auxquels participent ses membres et sur ses évolutions, voir Jean-Pierre Hardy (2015) et Bérout et coll. (2003).

la lutte pour le pouvoir tout entier» (*Sous le drapeau du socialisme*, 21 juin 1968).

La société autogérée est alors envisagée fondamentalement comme un ensemble, un réseau d'unités de base : communes, régions, services sociaux, entreprises industrielles et agricoles, qui fonctionnent sous la direction des travailleurs et des habitants groupés dans des assemblées générales ou des conseils.

Ces unités de base ne sont pas simplement juxtaposées : elles forment un tout composé de parties dont l'autonomie ne peut être que relative. Cette totalité est une réalité économique et sociale. C'est pour cela que la planification reste une règle générale que l'on ne peut transgresser. Mais à la différence du plan hypercentralisé, imposé d'en haut – et que les zéloteurs du stalinisme se sont évertués à faire passer pour l'essence même du socialisme –, la pièce maîtresse de l'établissement du plan est constituée par les propositions et les initiatives de la base. Et ce n'est qu'après la consultation des travailleurs et des habitants des communes que le plan central est fixé dans ses grandes lignes et sous leur contrôle. Il se présente alors sous la forme d'une synthèse globale et optimale où sont conciliés les intérêts généraux de la société et les intérêts légitimes des unités de base, dans le but de faire fonctionner l'ensemble le plus harmonieusement possible. L'articulation entre le plan central, les entreprises, les communes et les régions est à la fois la question la plus importante et la plus épineuse des problèmes économiques de la construction du socialisme<sup>1</sup>.

Pour l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), qui regroupe en France les militants de la TMRI, l'autogestion constitue l'axe stratégique du nouveau programme de transition en ceci qu'elle s'attaque à l'ensemble des éléments qui permettent l'exploitation capitaliste et les contraintes sociales qu'elle nécessite :

[L'autogestion] trouve ses fondements dans les conditions nouvelles de la socialisation capitaliste de la production, de la consommation, de l'espace, du temps, et des relations sociales. [...] La pratique autogestionnaire peut être définie comme la pratique qui questionne en termes d'action directe la finalité des institutions et des valeurs.

La stratégie révolutionnaire pour l'autogestion implique évidemment pour ses partisans que les révolutionnaires du dernier tiers du 20<sup>e</sup> siècle révisent en profondeur leurs modes d'intervention et leurs conceptions des rapports «parti(s)-masses» afin de favoriser systématiquement «l'autodétermination, l'auto-organisation, l'autonomie des mouvements de

1. [► Lutte pour l'autogestion et la révolution (La)].

masse». Les conditions nouvelles de la lutte des classes supposent «la reconnaissance de multiples déterminations dans la conscience de la lutte anticapitaliste, qui peuvent donner naissance à des mouvements spécifiques et autonomes» (AMR, 1973).

À l'occasion d'un colloque sur l'autogestion organisé par la CFDT (février 1974), Michel Raptis, principal animateur de la TMRI, synthétise la pensée stratégique du marxisme-révolutionnaire autogestionnaire :

Il ne s'agit pas d'appliquer d'emblée l'autogestion «parfaite», mais de la concevoir comme un processus de perfectionnement incessant. [...] Les conditions de l'autogestion conçue comme un processus global, historique (s'étalant sur toute une période historique) sont d'ordres objectif et subjectif. Ordre objectif tout d'abord : c'est le nouveau niveau atteint par les forces productives, leur nouvelle qualité, qui rend l'autogestion socialiste à la fois nécessaire et possible : il est donc limitatif de se référer à l'autogestion comme étant essentiellement l'aspiration séculaire des travailleurs à la démocratie directe. Ce qui est nouveau, déterminant, c'est que cette aspiration est actuellement nécessaire et possible, découlant du nouveau niveau atteint par les forces productives [...] et permet une autre organisation de la société. Ordre subjectif également : [...] il sera nécessaire d'accomplir une véritable «révolution culturelle» afin que les partis et les syndicats se réclamant du socialisme, abandonnent leurs conceptions élitistes, cessent de concevoir le socialisme comme le régime où la classe et les travailleurs gouvernent essentiellement à travers les médiations de l'État [...]. Il faut [faire] dès maintenant un immense effort de formation et d'éducation des travailleurs et des citoyens, diffusant, explicitant par tous les moyens possibles la conception du processus global de l'autogestion socialiste. Pas seulement d'ailleurs la conception, mais également la pratique de l'autogestion, aussi limitée qu'elle soit à l'étape actuelle. [...] Une expérience «à la Lip» constitue une étape supérieure. Une expérience à la «Mai 68» de nouveau possible, dans le contexte de la longue et profonde crise inédite qui s'empare du système capitaliste pose la question sur un niveau encore plus élevé. Il s'agit là d'une crise nationale révolutionnaire majeure où des millions de travailleurs et de citoyens se mobilisent activement, occupant entreprises, services sociaux divers, écoles... et les gérant eux-mêmes. En agissant ainsi, ils posent objectivement la question de la prise du pouvoir total, du passage du pouvoir partiel qu'ils détiennent ainsi au pouvoir total. Ainsi s'éclaire mieux la conception globale de la stratégie de l'autogestion, pédagogie de la lutte révolutionnaire pour le pouvoir et base du socialisme de demain (Raptis, 1974).

### L'extrême gauche libertaire

Les différentes composantes libertaires se réclament ouvertement de l'autogestion. Il s'agit pour eux d'une référence historique, largement alimentée par les expériences conseillistes et les éléments de dynamique autogestionnaire présents dans les révolutions russe de 1917 et allemande de 1918-1919, ainsi que par l'expérience de la révolution espagnole de 1936, en particulier en Catalogne<sup>1</sup>. Dans le numéro de la revue *Autogestion* consacré au positionnement de la gauche française sur l'autogestion, Maurice Joyeux, au nom de la Fédération anarchiste (FA), livre une contribution intitulée : «Autogestion, gestion directe, gestion ouvrière». Celle-ci sera reprise et complétée dans la revue *Volonté anarchiste* (n° 9) à l'occasion du congrès d'Anthony de la FA (novembre 1979) sous le titre «Autogestion, gestion directe, gestion ouvrière, la FA et l'autogestion». Il s'agit de «reformuler une position précise face à la récupération et à la déformation du thème de l'autogestion par nombre de parti et syndicats». Pourtant, en 1979 comme en 1973, Maurice Joyeux affirme qu'il serait préférable, au lieu d'«ânonner un terme [autogestion], qui pour l'instant ne contient strictement rien d'autre que du vent», d'utiliser la formule de «gestion ouvrière»; «ce qui paraît plus propre que celle d'autogestion [...] on peut penser que seule la mode à substituer le premier terme au second.» Il précise :

Nous sommes pour l'autogestion, encore qu'on puisse se servir d'un terme moins équivoque, celui de gestion ouvrière, nourri théoriquement par tous les grands congrès de l'histoire de notre mouvement ouvrier, depuis celui de l'Internationale qui se tint à Bâle en 1869 jusqu'à celui qui, à Amiens en 1906, résuma dans un document concis et solide les moyens de lutte et les aspirations gestionnaires des travailleurs. Mais enfin soyons dans le vent et va pour l'autogestion.

La gestion ouvrière d'une entreprise autogérée ne peut se baser que, soit sur les «conseils» comme le propose les «conseillistes» et les principaux courants trotskistes, soit sur les «syndicats» comme le proposent les anarcho-syndicalistes.

S'il fallait conclure ce problème, écrit encore Maurice Joyeux, que le déroulement des événements et l'expérience se chargeront de définir en dernier ressort, on peut dire que le conseil est un élément révolutionnaire. Il anime la révolution, il en maintient la flamme; le syndicat lui organise la production et la distribution. De toute manière, c'est d'un équilibre entre ces deux propositions gestionnaires

---

1. [► Collectivisations industrielles].

que peut naître l'harmonisation indispensable à la santé économique de l'entreprise. [...] Pour que l'autogestion fasse ses preuves, soit crédible, il faut non pas construire pour un instant exceptionnel où l'exaltation révolutionnaire rend tout momentanément possible, mais pour qu'elle fonctionne dans les temps normaux, lorsque la fièvre est tombée.

Quant à l'Organisation révolutionnaire anarchiste (ORA), son positionnement sur l'autogestion se lit dans les brochures que l'organisation publie en 1974 et 1975. Ce courant libertaire défend ainsi l'autogestion au sein de la CFDT en insistant sur le fait que l'autogestion doit être «anti-autoritaire, anti-hiérarchique et anti-étatique», sans aller toutefois plus loin que cette proclamation en déclinant son modèle de société autogérée dans des thèses plus élaborées. À son congrès de Nantes de mars 1986, l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL), issue d'une scission de l'ORA, adopte des thèses sur le projet communiste libertaire qui met l'autogestion au centre: socialisme autogestionnaire, socialisme anti-autoritaire, production autogérée, démocratie autogestionnaire (UTCL, 1988). Dans son *Manifeste* (1991), l'Alternative libertaire – qui succède aux organisations précédentes – reprend le flambeau autogestionnaire qui est au centre de sa problématique et de sa pratique revendiquées.

### **L'extrême gauche trotskiste (LO, LC-LCR, OCI)**

Dans une brochure publiée en 1972, *Autogestion et dictature du prolétariat*, la Ligue communiste estime pour sa part que les propagandistes de l'autogestion «esquivent la question clé de la conquête du pouvoir d'État» et qu'il s'agit dès lors d'une perspective «confusionniste» et «réformiste». Pierre Frank, dirigeant de la 4<sup>e</sup> Internationale, qu'on ne peut soupçonner d'esquiver une telle question, n'avait pourtant pas hésité à proclamer en mai 1968 que la Sorbonne était le «premier territoire socialiste de France».

Pour la Ligue, contrairement à la TMRI, l'autogestion n'est pas un mot d'ordre transitoire. Dans l'introduction à *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion*, l'anthologie qu'il publie en 1970 aux éditions François Maspero, Ernest Mandel principal dirigeant et théoricien de la 4<sup>e</sup> Internationale rappelle fermement que l'autogestion n'est applicable que si on évolue vite vers la prise totale du pouvoir<sup>1</sup>. Michel Pablo (Raptis) rétorque que «la prise du pouvoir total serait énormément

1.[► Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion].

facilitée par l'“autogestion” des entreprises et services occupés en ouvrant la possibilité d'un “bond qualitatif”».

Le premier Manifeste de la Ligue communiste, *Ce que veut la Ligue communiste?* (1972), ne fait encore aucune mention de la thématique autogestionnaire. Et à lire les documents de l'époque, on a l'impression qu'Ernest Mandel – qui évoque «le caractère universel de la tendance des travailleurs à s'emparer des entreprises et à réorganiser l'économie et la société sur la base des principes qui correspondent à leurs besoins d'autodétermination» – semble réduire l'autogestion à une nouvelle formulation des thèmes classiques de la démocratie ouvrière des conseils (Mandel, 1970).

Tout au long des années 1970, la Ligue rechigne à faire de l'autogestion un axe stratégique. Dans *Oui le socialisme!*, son manifeste de 1978 bien plus détaillé que celui de 1972, la référence à l'autogestion n'est pas centrale, mais la formule est cette fois employée. Si la perspective générale reste celle de la «démocratie des conseils», le document distingue la bataille pour des nationalisations, non «sous gestion ouvrière» – comme le revendiquent les Comités communistes pour l'autogestion qui feront les campagnes des élections législatives de 1978 et de 1981 sur ce thème – mais sous contrôle ouvrier, comme perspective transitoire d'une «planification démocratique et autogérée» qui supposerait l'existence d'un gouvernement des travailleurs. La référence à la «centralisation autogestionnaire» sert surtout à critiquer le courant rocardien. La LCR refuse l'idée de soutenir la proposition d'autogestion des entreprises nationalisables par le programme commun au prétexte que celui-ci ne remet pas en cause l'économie capitaliste (1979).

À propos de Lip, la LCR préfère parler de «contrôle ouvrier». Citant Charles Piaget qui a déclaré que «Lip, n'est pas de l'autogestion, mais de l'autodéfense», elle met en garde contre des tentations de gestion ouvrière dans le cadre du système capitaliste qui, à Manuest, par exemple, ont conduit les nouveaux patrons, anciens délégués CFDT, à proposer le licenciement des délégués syndicaux (Yvetot, 1979)<sup>1</sup>. Ailleurs, Charles Piaget évoque la dynamique du conflit qui a bouleversé l'ordre social dans l'entreprise et qui a fait toucher du doigt aux salariés «ce que pourrait être concrètement une forme d'autogestion» :

Si au départ cela n'a pas été voulu comme ça, on a vu qu'il pouvait y avoir une autre forme d'organisation, une autre forme de travail [et] l'imbécillité d'une certaine forme de production, des produits, du système de consommation (Piaget, 1974).

---

1. [► Lip, «on fabrique, on vend, on se paie»].

À Cerizay, dans les Deux-Sèvres, en 1973, une grève a fait sensation. Pendant trois mois, 95 des 300 ouvrières de l'usine de confection CSV tiennent tête à un patron rétrograde pour la réintégration de leur déléguée syndicale. Une «grève productive», au cours de laquelle les jeunes femmes fabriquent elles-mêmes des chemisiers dans des ateliers de fortune baptisés «Pil» («Populaire inventé localement»), en hommage aux Lip. On nage en pleine autogestion. Les filles chantent dans le car qui les amène à la manifestation parisienne pour les Lip: «Sans chef et sans patron/Vive les ouvrières/Sans chef et sans patron/Vive l'autogestion!»<sup>1</sup>

Dans un livre publié en 1976, un collectif de travailleurs de Lip donne son analyse :

Les Lips ont donné du «contrôle ouvrier» l'illustration la plus accomplie, si accomplie qu'elle a dépassé le simple stade du contrôle, notamment avec la reprise de la production (Collectif, 1976).

Quant à Lutte ouvrière, invitée à fournir un texte de positionnement par la revue *Autogestion et Socialisme*, l'organisation d'Arlette Laguiller s'oppose à l'autogestion en invitant à se limiter aux écrits de Lénine et de Trotsky et donc d'en rester aux concepts de contrôle ouvrier, conseils ouvriers, centralisation et «pyramide des conseils».

Pour l'Organisation communiste internationaliste (OCI), qui regroupe les trotskistes «lambertistes», le développement de la problématique autogestionnaire dans le mouvement ouvrier est un complot de l'Église catholique dont la CFDT – qui ne serait que formellement déconfessionnalisée – est le cheval de Troie. En 1973, dans une brochure intitulée *Les marxistes contre l'autogestion*, le dirigeant «lambertiste» Stéphane Just – qui la préface – dénonce l'autogestion comme une «machine de guerre contre le prolétariat». Il faut donc combattre l'«intoxication autogestionnaire» grâce à laquelle la réaction cléricale veut «pulvériser» la classe ouvrière... Quant à Jean-Luc Dallemagne, il reprend dans un ouvrage paru aux éditions 10/18 en 1976, le titre précité de la brochure de 1972 de la LC – *Autogestion et dictature du prolétariat* – en remplaçant le «et» par un «ou» pour faire une dénonciation en règle de l'autogestion.

L'OCI, dont les militants sont influents à Force ouvrière (FO), n'est pas pour rien dans l'hostilité persistante de la confédération syndicale FO à l'égard de l'autogestion. Michèle Biaggi, actuelle secrétaire confédérale de FO en charge des comités d'entreprise et de la négociation collective, campe sur ses positions :

---

1. [► Caron-Ozanne : une expérience d'autogestion en Normandie].

On n'a jamais été partisan de la cogestion. Et l'autogestion encore moins. Parce que quand on est cogestionnaire, on ne peut plus être revendicatif. Si on élit le patron, comment négocier avec lui, après?

Alors que pour la LCR, l'autogestion n'est acceptable qu'en tant que perspective pour l'après-révolution, pour l'OCI comme pour LO, elle doit être combattue sans réserve.

### **La CGT et le PCF**

Dans les années 1960-1970, la CGT reste une fidèle «courroie de transmission» du Parti communiste français qui ne s'est pas «déstalinisé» et refuse de se «social-démocratiser» dans le cadre de l'eurocommunisme, comme le fera le Parti communiste italien et la majorité du Parti communiste espagnol. C'est pourquoi il est difficile de ne pas examiner de concert l'évolution de la CGT et du PCF.

L'autogestion? Une «formule creuse», c'est ainsi qu'en Mai 68, Georges Séguy, secrétaire général de la CGT, qualifiait un des thèmes majeurs qui avait émergé au plan international au cours des années 1960. Pourtant, dans sa charte d'Amiens (1906), la CGT, tout en préconisant la grève générale comme moyen d'action, considérait aussi que le syndicat «aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale<sup>1</sup>». Ainsi, au lendemain de l'armistice de 1918, le comité confédéral national déclarait :

La réorganisation économique ne pourra produire tous ses effets utiles que si la Nation reprend, maintient ou rétablit son droit social sur la propriété des richesses collectives et des moyens de les produire ou de les échanger, et si elle confie, de plus en plus, la gestion autonome mais contrôlée aux départements, communes, coopératives et surtout à des organes collectifs nouveaux, dotés de la personnalité civile et administrés par des représentants qualifiés des producteurs et des consommateurs.

René Mouriaux signale que si la Libération a été propice à la relance «sans le patronat officiel» d'entreprises occupées ou mises sous séquestre<sup>2</sup>, «la guerre froide et l'expansion refoulent la revendication d'un autre type de pouvoir dans l'entreprise» (Mouriaux, 1982 : 184).

1. [► CGT 1900 : poussées autogestionnaires].

2. En juin 1945, des comités mixtes à la production sont instaurées dans l'aéronautique et une conférence nationale des comités d'entreprise de la métallurgie (février 1946) propose d'élargir leur champ d'action (Mouriaux, 1982 : 184).

[► Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion].

Dans les années du «programme commun de la gauche» – réponse politique aux années 68 (Artous et coll., 2008), la CGT «souligne la nécessité de la prise du pouvoir d'État et d'une planification démocratique appuyée sur un large secteur public» (Mouriaux, 1982: 185) et réaffirme son intérêt pour le mouvement coopératif.

Ces prises de positions aussi positives et intéressantes soient-elles ne sont pas pour rappeler le bilan de Mai 68 que tirait le secrétaire général du PCF, Waldeck Rochet, dans l'introduction au *Manifeste* paru en décembre 1968, qui n'hésitait pas à écrire que les «gauchistes» et les «opportunistes» ont pour projet d'«instaurer l'autogestion dans l'entreprise [...] sans toucher à la propriété privée des moyens de production et sans changer l'État bourgeois par un État socialiste. [...] De tels mots d'ordre ne représentent qu'un néant, un cri en l'air, un vain bavardage.»

Et, Waldeck Rochet d'interroger : comment peut-on en effet préconiser la conquête d'«un pouvoir à l'usine», d'un «pouvoir à l'Université» sans jamais poser la question du pouvoir politique? La question posée s'apparente évidemment à un tour de passe-passe venant d'un parti qui, six mois auparavant, avait lourdement contribué à l'échec politique de la crise révolutionnaire de mai-juin 1968. Elle mérite cependant d'être prise en considération, car si le mot d'ordre de «prise des pouvoirs étudiant, ouvrier et paysan» pouvait revêtir une certaine dose d'ambiguïté, il était cependant l'expression de l'aspiration de certains secteurs à la prise en main immédiate de leurs affaires à un moment où le pouvoir, qu'il soit patronal ou gouvernemental, se délitait<sup>1</sup>.

Si la critique de l'illusion gradualiste d'un certain néoréformisme de l'époque revendiquant la «conquête des pouvoirs» est justifiée, elle n'évacue pas pour autant la question essentielle qu'avait posée la conjonction de la grève générale, des occupations, de la Commune étudiante et de la vacance gouvernementale : comment peut-on passer des «pouvoirs» qui commencent à tomber dans l'escarcelle du mouvement des masses au pouvoir? Dans un texte publié à la fin de l'été 1968, Henri Lefebvre revient sur ce qui aurait pu être et anticipe sur ce qui sera dans les années 1970 en affirmant que le mouvement «esquisse un projet d'autogestion généralisée et dans ce sens engage une pratique sociale» :

Les grèves actives vont jusqu'à tenter la constitution d'une sorte d'économie parallèle [...] (liens directs entre producteurs et consommateurs, entre paysans et ouvriers dans certaines régions). On envisage de soustraire à l'État des secteurs clés [...]. L'esquisse de

1. [► Pouvoirs étudiant et lycéen].

l'autogestion généralisée s'étend à tous les niveaux de la société [...]. Un peu partout [...] cette pratique sociale cherche sa voie (Lefebvre, 1998).

L'autogestion est donc conçue comme un mot d'ordre transitoire permettant de passer, dans les circonstances d'une crise majeure comme celle de mai-juin 68, d'une phase «négative» – la contestation radicale du pouvoir – à une phase «positive»: l'affirmation par les masses de leur propre pouvoir.

Le programme commun de la gauche, signé en juin 1972, enregistre le désaccord sur l'autogestion entre le PS – qui l'accepte formellement – et le PCF qui la rejette au profit de la «gestion démocratique» dans le cadre d'une «démocratie avancée». La gauche prévoit que les entreprises nationalisées seront «gérées démocratiquement», c'est-à-dire avec une participation des travailleurs et dans le cadre d'une autonomie de gestion.

Dans le débat entre la CFDT et la CGT, cette dernière écarte d'un revers de main les questions relatives à l'autogestion comme moyen et but pour s'en remettre aux seules solutions apportées par le programme commun. Pour Henri Krasucki, le risque bureaucratique fait partie de l'héritage du capitalisme, et ce n'est qu'après la prise du pouvoir que la participation des travailleurs peut devenir un élément de pouvoir. Henri Krasucki proclame avec dérision que l'autogestion était un mot «magique».

Si le PCF a longtemps considéré l'autogestion comme un mot vide de sens, il finit cependant par l'adopter du bout des lèvres à partir de 1978. Son programme électoral de 2007 y fait néanmoins encore allusion: «Fonder une 6<sup>e</sup> République solidaire, démocratique, laïque et autogestionnaire. Le programme des communistes: donner le pouvoir aux citoyens et aux salariés, dans la cité et l'entreprise.» Il se prononce officiellement pour l'autogestion en 1979 lors de son 23<sup>e</sup> congrès.

Cette mue autogestionnaire a été soutenue par un livre signé par deux de ses dirigeants de l'époque, Félix Damette et Jacques Scheibling, *Pour un socialisme autogestionnaire*. Les deux auteurs reconnaissant à l'occasion que le PCF n'avait «pas su prendre en compte, en 1968, tout ce qui germait de positif et dont l'autogestion faisait partie». Avec l'autogestion, le PCF veut se dissocier du modèle de l'URSS et des pays de l'Est qu'il vient pourtant d'apprécier comme «globalement positif».

Le PCF utilise aussi l'autogestion afin d'étayer sa stratégie d'«union à la base» qui se veut une tentative de substitution et de justification de la rupture de l'union de la gauche dont il porte la principale responsabilité.

## Le Parti socialiste et ses différents courants

Alors que le foisonnement des luttes et l'émergence de nouvelles couches sociales en lutte l'obligent à adopter un «profil» autogestionnaire, l'absorption de l'autogestion par le Parti socialiste (PS) lui permet de se dégager d'une filiation trop visible avec la SFIO discréditée et de se rapprocher du mouvement syndical et associatif.

Le «nouveau» Parti socialiste qui naît à Épinay (1971) s'emparera bientôt de l'autogestion et de l'aspiration à «changer la vie» pour les assécher. L'autogestion, considérée seulement comme un «modèle» d'un socialisme plus ou moins lointain se révélera alors, notamment pour le PS en voie de régénération, n'être qu'un leurre destiné à drainer les voix de couches sociales à la recherche d'un débouché politique et d'un «changer la vie». Dans les années 1970, les exigences de renouvellement des formes de la démocratie s'expriment de façon aiguë et très diversifiée à travers des exigences de «participation citoyenne» et de «démocratie économique».

156

En affirmant vouloir donner le «pouvoir aux citoyens», le PS naissant associe deux thèmes. La nécessité de décentraliser les pouvoirs est traduite par des propositions de changements institutionnels tels que la suppression de la tutelle sur les communes ou l'élection de l'exécutif du conseil général (fonction alors assurée par le préfet). Il développe aussi l'idée de «démocratiser» les institutions, en particulier les entreprises: elle se traduit par l'élection de collèges chargés de la direction générale des entreprises du secteur public et, partout, par une représentation accrue des syndicats dans les conseils d'administration et autres organismes de décision. Cette conception de la démocratisation qui renforce la représentation et le poids des syndicats, très proche de celle qui est défendue par le parti communiste, figure dans le programme commun de la gauche. En outre, dans ses programmes et autres textes officiels, le PS prend bien soin de distinguer sa position de toute apparence de démocratie directe. Le programme de 1972 comporte cependant cette petite phrase formulée par le Centre d'études et de recherches socialistes (CÉRES) qui, à l'époque, put être interprétée comme une concession à une forme de démocratie directe:

Dans de telles circonstances [offensive du capitalisme contre le gouvernement de gauche], et avec l'accord ou à la demande des travailleurs intéressés – car la collectivisation, elle-même liée à l'autogestion, est l'affaire des travailleurs autant que du pouvoir d'État – le gouvernement d'Union de la gauche pourrait être conduit à proposer des mesures de nationalisation supplémentaires à l'Assemblée nationale.

Créé en 1966, le CÉRES, la tendance animée par Jean-Pierre Chevènement dans la SFIO puis dans le PS, accompagne la CFDT dans son évolution autogestionnaire. Le CÉRES publie entre 1967 et 1972, onze *Cahiers du CÉRES* et crée en 1972 la revue *Frontière* avec le renfort de Gilles Martinet venu du PSU. Le numéro 18 de cette revue consacrée au colloque «Autogestion et programme commun» est publié en commun avec *Critique socialiste*, la revue théorique du PSU, signe avant-coureur du ralliement des rocardiens qui dirigent alors le PSU, au PS.

Le CÉRES associe l'autogestion au contrôle. Son mot d'ordre est : «Lutter aujourd'hui pour contrôler demain», alors que celui du PSU est «Contrôler aujourd'hui pour décider demain». Pour le CÉRES, il ne peut y avoir de contrôle avant la prise du pouvoir. Il y a aussi une grande proximité entre le CÉRES et le PCF sur le rôle de l'État, la planification, la «gestion démocratique» des entreprises nationalisées et du secteur public.

Or, à l'occasion du conflit phare de Lip, ni le PCF ni le PS ne précisent si les nationalisations qu'ils préconisent s'étendraient à telle ou telle entreprise si les travailleurs en faisaient la demande? Telle était pourtant bien la réponse d'un gouvernement de gauche («Nationalisation et autogestion») qu'auraient attendue les Lips et quelques autres, en même temps que l'engagement d'en avoir le contrôle et la gestion, seule garantie que la nationalisation soit comprise comme une véritable socialisation.

En 1974, les Assises du socialisme sont l'occasion pour les rocardiens (la «deuxième» gauche) de quitter le PSU pour le PS avec la ferme intention d'influer et de transformer celui-ci. Mais ils se heurtent à la personnalité de François Mitterrand qui se dit «agacé» par la référence constante des rocardiens à l'autogestion. La convention nationale du PS sur l'autogestion des 3 et 4 mai 1975 adopte à l'unanimité les «Quinze thèses pour l'autogestion», élaborées au sein d'une commission de travail et mises en forme par Gilles Martinet. La convention ne reprend pas l'amendement additionnel (seizième thèse) présenté par le CÉRES sur «l'initiative autonome des masses». Cette seizième thèse est refusée avec la justification qu'elle introduit l'idée d'un «double pouvoir». Ces «Quinze thèses» tournent autour de l'articulation du «mouvement d'en haut» et du «mouvement d'en bas» et elles ne constituent pas un texte de référence. L'autogestion a pour enjeu la transformation d'attitudes et de modes de pensée, des rapports au travail, à la consommation, au savoir notamment technique. Elle devient alors un projet de société. Mais le document n'a pas statut de programme. L'autogestion correspond pour

le PS à la phase du socialisme accompli, horizon qui ne sera atteint que longtemps après la prise du pouvoir.

Mettre l'autogestion au cœur du PS, c'est pourtant le but affiché de Michel Rocard, leader du PSU et de la «deuxième gauche», lorsqu'il adhère au PS en 1974. Et lorsqu'il accède à Matignon, de 1988 à 1991, Rocard n'a pas pu et pas voulu avancer sur le pouvoir dans l'entreprise. «La France étant ce qu'elle est, culturellement, on ne peut pas favoriser la cogestion par la loi. Et en plus, à ce moment-là, il y avait trop à faire avec la protection sociale, le budget. Je me suis donc concentré sur l'application des lois Auroux», déclare-t-il aujourd'hui. Bref, en 1988, c'est trop tard. Rocard a gagné, mais l'autogestion a déjà perdu<sup>1</sup>.

Après l'échec de sa seizième thèse lors de la convention nationale du PS sur l'autogestion, le CÉRES lance la revue *Repère* qui remplace *Frontière*. Cette revue dénonce les rocardiens et la «deuxième gauche» qualifiée de «gauche américaine». *Repère* sera publiée de 1975 à 1979, remplacée par la revue *Non!* de 1980 à 1983, puis *Enjeu* à partir d'avril 1983. Les positions nationalistes et étatistes du CÉRES – proches du PCF – entraînent la scission d'un courant emmené par Christian Pierret. *Enjeu* a pour sous-titre «Pour la république et le socialisme», c'est la revue de la «gauche républicaine», le CÉRES devenant au sein du PS «Socialisme et République».

Les rocardiens publient d'octobre 1975 à mars 1978, la revue *Faire* qui a pour sous-titre «Pour le socialisme et l'autogestion» animée par Gilles Martinet et Patrick Viveret. Cette revue promeut l'expérimentation sociale («entrepreneurs sociaux plutôt que soldats de la révolution»), la décentralisation, la régionalisation, l'autonomie de gestion... Elle veut promouvoir la «culture décentralisatrice autogestionnaire» en opposition avec la «culture social-étatique». De nombreux jeunes cadres rocardiens réinvestiront par la suite leur «capital militant» en tant qu'élus locaux ou consultants thuriféraires de l'économie sociale et solidaire.

Le congrès du PS de Metz en avril 1979 voit l'affrontement entre Michel Rocard et François Mitterrand, ce dernier étant soutenu par le CÉRES. L'autogestion est instrumentalisée par les uns et les autres. Et, c'est à l'occasion de ce congrès que le *Projet socialiste pour la France des années 1980*, dont la rédaction a été confiée au CÉRES, fait référence pour la première fois à la formule du «socialisme autogestionnaire».

Pour le CNPF hier comme pour le Medef aujourd'hui, on ne touche pas à «l'indispensable unité de gestion de l'entreprise», «le patron reste le patron, maître de ses décisions» C'est d'ailleurs le même argument

1. [► Droit du travail et droits des travailleurs].

qu'un Dominique Strauss-Kahn oppose alors à la cogestion, et à plus forte raison à l'autogestion: «Le commandement d'une organisation humaine ne se fractionne pas»...

Encore en décembre 2003, le PS a organisé un séminaire sur la démocratie dans l'entreprise. Il reste quelques courants minoritaires qui revendiquent encore la représentation des salariés dans les instances de direction des entreprises. Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire nationale aux entreprises pour le PS reconnaît: «C'est vrai que c'est une question sur laquelle on n'a pas réussi à avancer sous Jospin. Mais maintenant, avec la CGT, on a envie d'aller vers la cogestion.» Et le contre-projet de démocratie sociale avancé lors de ce séminaire comporte un tiers des droits de vote pour les représentants des salariés dans les conseils d'administration, et la moitié dans les conseils de surveillance.

Il est évidemment inutile d'épiloguer dans le cadre de cet article sur ce qu'il est advenu de tout cela dans PS d'aujourd'hui et dans l'action gouvernementale qu'il conduit régulièrement depuis 1981.

#### Le reflux des années 1980: l'autogestion aux oubliettes

Le profond reflux politico-social des années 1980, prolongé jusque dans la première partie de la décennie suivante, et la nouvelle conjoncture ouverte par la victoire électorale de l'Union de la gauche en 1981 vont correspondre de manière générale si ce n'est à la disparition, tout au moins à la réduction de l'autogestion, dans la plupart des forces qui s'y étaient ralliées, à une sorte de coquille vide. Quand la référence est maintenue, c'est de manière formelle, déconnectée de tout objectif programmatique ou stratégique.

Ce sera le cas pour le PS. L'évolution à droite du courant «rocardien» et sa conversion sans barguigner au libéralisme le plus plat («la concurrence est dans les gênes», Michel Rocard) relèguent aux oubliettes l'autogestion comme erreur de jeunesse et lointaine turbulence. Il en sera de même pour le CÉRES, dont la matrice nationaliste-républicaine prendra aisément le dessus sur la référence autogestionnaire, réalisme gouvernemental oblige, avant même la rupture de sa direction historique autour de Jean-Pierre Chevènement en 1992 et la création du Mouvement des citoyens qui s'en suivra.

Ce sera parallèlement le cas pour la CFDT à partir du «recentrage» imposé par Edmond Maire et son équipe (congrès de Brest, 1979), avant l'approbation du tournant gouvernemental de l'Union de la gauche par la centrale cédétiste (1982-1983), lui-même annonciateur de son cours néolibéral malgré une opposition vivace qui, elle, continue peu

ou prou de se réclamer de l'autogestion jusqu'à son départ par vagues successives de la CFDT.

Le cas de la CGT et du PCF est particulier : l'autogestion n'y a été adoptée que de manière relativement marginale et tardive, sans marquer en profondeur leur histoire, leurs organisations et la culture militante, contrairement à ce qu'il s'est produit au PS dans la première partie des années 1970 et bien davantage encore à la CFDT, dont la référence autogestionnaire a fait d'elle, un temps, une sorte de modèle de « syndicalisme alternatif » au syndicalisme traditionnel après 68, d'autant plus que cette référence s'accompagnait d'une ouverture modeste – mais réelle – à l'écologie, à la solidarité des luttes avec les travailleurs immigrés, aux droits des femmes, au syndicalisme des comités de soldats, au refus du nucléaire et à la question du Larzac, questions alors complètement ignorées (voire pire) par la CGT et par FO (Artous et coll., 2008).

Pour les autogestionnaires, la décennie des années 1980 et la première partie de la décennie suivante ressemblent à une traversée du désert. Dans le champ syndical, la référence à l'autogestion n'est maintenue que par des secteurs minoritaires de la CFDT. Dans le champ politique, elle n'est plus exprimée que par les libertaires, par un PSU fortement diminué, et par le courant marxiste révolutionnaire pour l'autogestion, lui-même divisé. Le regroupement, en 1984, au sein de la Fédération pour une gauche alternative (FGA) verra encore la référence autogestionnaire s'estomper du fait de la présence au sein de cette fédération de courants peu réceptifs à la thématique autogestionnaire.

On verra réapparaître de manière fugace une trace programmatique de la référence autogestionnaire au moment de la campagne présidentielle de l'ex-dirigeant communiste rénovateur Pierre Juquin en 1988, de par la présence de plusieurs militants issus du courant marxiste révolutionnaire comme Maurice Najman dans l'équipe de campagne des comités Juquin. La référence à l'autogestion paraît alors résiduelle dans le champ politique.

Dans un processus similaire à celui qui a frappé le « courant des Assises » en 1974, les succès électoraux des Verts au cours de ces mêmes années verront nombre de militants issus des divers courants autogestionnaires des décennies précédentes qui s'y étaient inscrits être « aspirés » par les institutions européennes, régionales et municipales et abandonner toute velléité de politique autogestionnaire.

À l'occasion de son 10<sup>e</sup> congrès (février 1992), la LCR adopte un nouveau programme : *À gauche du possible : pour un projet socialiste autogestionnaire, écologiste et féministe*. Celui-ci, marqué par « l'effondrement sur la droite du stalinisme en URSS et dans les pays de l'Est » met en avant

la planification autogestionnaire opposée à la planification bureaucratiquement centralisée. L'autogestion n'en reste pas moins ici la forme accomplie du socialisme (le but) et toujours pas le moyen d'y parvenir (le chemin). C'est aussi à ce congrès que la LCR se prononce pour la constitution d'un «nouveau parti pour une époque nouvelle».

### Nouveau cycle et retour de l'autogestion

Le nouveau cycle politico-social ouvert par le renouveau des mobilisations sociales en Europe dans la deuxième partie des années 1990, l'émergence et l'affirmation de l'altermondialisme et les changements politiques majeurs survenus dans l'ensemble de la partie indo-afro-latine du continent américain, voilà ce qui va permettre la lente réapparition de l'autogestion dans le champ politique en France. Ce retour de l'autogestion se confirme et s'amplifie depuis.

Dans un premier temps, ce retour s'effectue par le détour des pratiques vivaces et revivifiées d'un mouvement coopératif, dans la dynamique d'essor – malgré son caractère éminemment ambigu – de l'économie sociale et solidaire.

Ces pratiques prennent de l'ampleur et sont d'autant plus légitimées que ce secteur de l'économie est maintenant reconnu de manière officielle comme celui qui licencie le moins et crée le plus d'emplois, ce qui n'est pas mineur dans un contexte de chômage de masse. S'ajoute à cela le fait que les pratiques coopératives apparaissent comme une réponse possible aux problèmes posés par la dégradation combinée de l'emploi et des conditions de travail. Leur impact fait écho à celui que rencontre dans de nombreux réseaux militants – particulièrement ceux de l'altermondialisme – le thème de la démocratie participative et les succès du budget participatif expérimenté à Porto Alegre<sup>1</sup>. C'est le constat que fait Florian Rochat :

Malgré ou à cause de l'application des politiques néolibérales, avec les conséquences que l'on sait pour les classes populaires, des collectifs d'individus et des mouvements sociaux s'organisent un peu partout dans le monde pour produire autrement et pouvoir ainsi améliorer leurs conditions de vie. Poussés par la nécessité, ils agissent sans nécessairement attendre une situation politique favorable. Dans bien des cas, ils n'en développent pas moins une critique aiguisée du système néolibéral et s'opposent, tant en actes qu'en paroles, à la logique du capital. Au travers d'expériences partielles, ils montrent ainsi qu'il est possible de produire de la richesse autrement, tout en

---

1. [► Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul].

nourrissant la réflexion sur le développement et en prenant une part active au combat pour « changer le monde » (Duchatel et Rochat, 2008)<sup>1</sup>.

Enfin, la crise de la politique et de sa représentation, élément qui, combiné au refus grandissant des phénomènes de corruption qui lui sont associés, est l'un des ingrédients de la crise globale et systémique, vont contribuer au succès du thème de la démocratie participative, indépendamment des avatars d'une terminologie déjà galvaudée.

Si le terme n'est pas toujours mis en avant de manière explicite, c'est bien la question de l'autogestion qui est de nouveau à l'ordre du jour dans plusieurs projets de remise en route de la production par les salarié·es, dans plusieurs mobilisations, des « P'tits Lus » à Philips<sup>2</sup> (Dreux), et de manière plus récente et plus emblématique encore, des ex-Pilpa/La Fabrique du Sud<sup>3</sup> et des ex-Fralib/Scop-Ti<sup>4</sup>. Et c'est bien la question de l'autogestion qui transparait au travers du processus du budget participatif pratiqué à Porto Alegre, puis ailleurs au Brésil et dans l'ensemble de l'Amérique indo-afro-latine, et plus généralement de la démocratie participative comprise comme démocratie active dans les différentes échelles territoriales<sup>5</sup>.

Les pratiques et les expériences autogestionnaires, dans la cité comme dans l'entreprise, ont commencé à être traitées dès 2002 en tant que telles dans les Forums sociaux en Europe et dans le monde, y compris au Forum social mondial. L'existence du réseau Démocratiser la démocratie, qui a largement contribué à diffuser en France les enseignements et les questionnements de l'expérience de Porto Alegre, est aussi un révélateur des aspirations autogestionnaires et un signe annonciateur du retour de l'autogestion, de même que la persistance dans les thématiques de la CGT et plus nettement encore de Solidaires des exigences de nouveaux droits pour les salarié·es sur leurs lieux de travail.

Si la question des pratiques et des luttes autogestionnaires dans les entreprises n'est certes pas théorisée au sein de la CGT, deux éléments laissent à penser que des évolutions dans ce sens sont possibles. Il y a d'abord le fait que ces sont souvent des équipes syndicales cégétistes qui sont en première ligne, comme chez les ex-Fralib ; et il y a enfin, plus récemment, l'offensive toute nouvelle pour la CGT depuis plusieurs

162

---

1. [► Villa El Salvador : économie solidaire, développement local et co-production de services dans un bidonville].

2. [► Philips-EGP Dreux sous contrôle ouvrier].

3. [► La Fabrique du Sud (ex-Pilpa)].

4. [► Fralib : le chemin d'une alternative populaire].

5. [► Un volcan d'émancipations en construction].

décennies: sa conversion franche et offensive en 2015 à la thématique de la réduction massive du temps de travail. Cette conversion, récente et largement passée inaperçue, recèle un potentiel émancipateur dont on ne mesure pas encore les conséquences et qui pourrait renforcer les poussées coopératives et donc autogestionnaires dans la culture commune interne à cette centrale syndicale.

Dans la résolution de son 4<sup>e</sup> congrès (2008), l'Union syndicale Solidaires évoque le pouvoir des salarié·es dans l'entreprise en posant, même de manière générale, la question de la propriété des entreprises. Depuis, l'approfondissement de la thématique autogestionnaire ne cesse de se développer au sein de Solidaires, à la fois dans ses textes de congrès, par l'engagement réaffirmé dans le mouvement altermondialiste – et en particulier dans le Forum social mondial –, par la participation de plusieurs de ses responsables nationaux à l'Association Autogestion ([www.autogestion.asso.fr](http://www.autogestion.asso.fr)) et enfin par les sessions de formation interne consacrées à l'autogestion. Cela s'est traduit lors de son 6<sup>e</sup> congrès de juin 2014 par l'organisation d'une table ronde sur le thème de l'autogestion introduit par une intervention conjointe de Catherine Lebrun et Christian Mahieux du secrétariat national de Solidaires autour de leur texte «Nationalisation, privatisation, socialisation, autogestion: le droit de propriété en question» (2013)<sup>1</sup>, complétée par une présentation du processus de récupération des entreprises en Argentine par Richard Neuville de l'association Autogestion<sup>2</sup>.

Le cas de la Fédération syndicale unitaire (FSU), dont la forte représentativité se limite pour l'essentiel à l'Éducation nationale est particulier: si elle est indifférente à l'autogestion, y compris dans son approche éducative, ses tendances minoritaires, l'École émancipée et Émancipation, sont de longue date plus coutumières d'un soutien aux luttes et pratiques autogestionnaires<sup>3</sup>.

Dans le champ politique, au-delà de la fidélité des libertaires à l'autogestion, une évolution générale «à gauche de la gauche» donne aussi le sentiment d'un retour de balancier. Il est, du reste, symptomatique du chemin parcouru d'observer les évolutions au sein même du Front de gauche depuis sa création en 2012 – dont le PCF, le Parti de gauche (PG) et Ensemble! sont les principales composantes. Autodissous pour intégrer Ensemble! à l'issue de leurs congrès de 2014 et 2015, les

- 
1. [► À propos du congrès des travailleurs de la terre].
  2. [► Entreprises récupérées par les travailleurs (Les)].
  3. [► Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école].

Alternatifs faisaient depuis 1998 de l'autogestion leur référence centrale, articulée à l'écologie, au féminisme, aux solidarités et à l'altermondialisme, réaffirmant des exigences autogestionnaires dans la cité comme dans l'entreprise.

D'autres composantes de la gauche alternative – dont les contours sont en mouvement perpétuel – doivent être mentionnées à propos de l'autogestion, telles que la Fédération pour une alternative sociale et écologique (FASE) et, en son sein, l'Association des communistes unitaires. En 2011, la FASE adopte un manifeste, *Osons la révolution démocratique!* dans lequel, malgré l'absence du terme, l'autogestion affleure à travers l'exigence de la socialisation des moyens de production et d'échanges et de la nécessité de «décider démocratiquement quoi et comment produire». Cette sensibilité à l'autogestion est aussi présente dans les écrits des communistes unitaires<sup>1</sup>.

En 2013, après sa sortie du Nouveau parti anticapitaliste (NPA), la Gauche anticapitaliste se présente avec ses références politiques où l'autogestion figure explicitement et en bonne place.

Fondée en 2014–2015, la nouvelle force politique, qui fédère en particulier les composantes précédemment citées, prend le nom d'Ensemble! (Mouvement pour une alternative de gauche écologiste et solidaire), fait elle aussi référence dans ses textes fondateurs à l'autogestion, à l'appropriation sociale et aux «communs».

Le PG a lui aussi fait sienne la thématique du soutien aux projets d'entreprises coopératives et autogérées dans différents textes et avec la mise en place d'un secrétariat national à l'économie sociale et solidaire. Dans la campagne présidentielle de 2012, le candidat du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon, avait mis en avant ce soutien de manière claire et offensive en s'appuyant sur le contenu de la plateforme commune du Front de gauche, *L'humain d'abord*. La publication de deux ouvrages signés François Longéras, secrétaire national du PG à l'économie sociale et solidaire (Longéras, 2012; 2013) en témoigne<sup>2</sup>. Cette commission s'est impliquée dans l'organisation en décembre 2012 d'un «séminaire ouvrier de l'économie sociale et solidaire» à Gémenos en soutien aux ex-Fralib; une contribution écrite mettant en avant l'importance des «alternatives concrètes» et des reprises d'entreprises par les salarié·es, en Argentine comme en France, comme point d'appui pour une véritable rupture avec le capitalisme.

1. [► Flaskô, le manifeste].

2. [► Droit de préemption, une première étape vers la socialisation des entreprises].

Du côté du PCF, des évolutions positives se confirment de manière générale. Le soutien à l'économie sociale et solidaire et aux projets de reprise des entreprises par leur salarié·es est affirmé de manière plus nette qu'autrefois. Ce n'est pas seulement le produit du lien existant entre de nombreuses équipes syndicales concernées par de tels projets et ce parti. C'est aussi la prise en compte pragmatique par ce parti des aspirations à prendre ses affaires en mains et de la recherche d'autres voies que celle de l'impasse néolibérale sur le plan économique. On retiendra aussi que ce sont souvent des élu·es de ce parti qui ont joué un rôle particulièrement actif dans les institutions locales, pour soutenir le secteur de l'économie sociale et solidaire, les luttes pour la défense de l'emploi corrélées aux projets coopératifs, comme dans le cas des ex-Fralib. À cela s'ajoute le travail législatif des députés communistes sur le terrain de la préemption donnant la possibilité aux salarié·es de mener à bien de tels projets. Enfin, la couverture de *L'Humanité* et de *L'Humanité-Dimanche* de l'ensemble de ce qui touche à l'économie sociale et solidaire et aux luttes comme celle des ex-Fralib est unique et donc exceptionnelle dans le paysage sinistré de la presse quotidienne nationale<sup>1</sup>.

Dès la publication de *L'humain d'abord*, document programmatique du Front de gauche à l'occasion de la campagne présidentielle de 2012, la dimension autogestionnaire perçait implicitement au travers de plusieurs éléments combinés: la volonté affichée de mettre en avant la question de l'appropriation sociale, la promotion de l'économie sociale et solidaire dans sa dimension de coopération et le soutien clair aux projets coopératifs de reprise des entreprises par leurs salarié·es. Ainsi, du côté du Front de gauche, la petite musique de l'autogestion se fait entendre de plus en plus nettement.

Du côté de l'extrême gauche, au-delà du soutien général «classique» aux luttes ouvrières, le retour de l'autogestion ne se traduit pas par des éléments de nouveauté majeurs. Les libertaires d'Alternative libertaire et de la Confédération nationale du travail (CNT) entretiennent toutefois un lien fidèle à la référence autogestionnaire, patrimonial et historique, sans mise à jour significative – sauf exception –, malgré

---

1. Dans *La France en commun* (2015), tout en n'employant jamais le terme d'«autogestion» et sans préciser ce qu'il entend par «planification rénovée et démocratisée» ni le périmètre de «l'extension du pouvoir d'intervention des salariés» qu'il revendique, le PCF se prononce néanmoins pour l'institution d'un «droit de reprise des salariés» et pour une «aide à la création et au développement» des Scops. Sur la question de l'appropriation sociale, l'entreprise n'étant pas «la propriété des apporteurs de capitaux», le PCF revendique un «statut juridique» de l'entreprise afin de «partager le pouvoir en son sein».

la progression des pratiques coopératives se réclamant peu ou prou de l'autogestion<sup>1</sup>. Une brochure d'Alternative libertaire, parue en 2005, *L'autogestion, une idée toujours neuve*, ajoute cependant des textes consacrés au Chiapas (1994), à l'Argentine (2001) et au Québec (2003) à des contributions plus anciennes, justifiant l'actualité de l'autogestion. Dans le domaine éducatif, la revue *N'autre école*, publiée par la CNT, se réclame de l'autogestion, y compris en s'appuyant sur des pratiques actuelles significatives<sup>2</sup>.

Quant au NPA, il avait, lors des débats préparatoires de son second congrès en 2012-2013, accordé à l'autogestion une importance nouvelle en ce sens qu'il s'est dit désormais favorable au déploiement d'expériences autogestionnaires avant la révolution<sup>3</sup>.

Chez les écologistes, Europe Écologie-Les Verts (EELV) défend de longue date l'économie sociale et solidaire, y compris par ses élu-es. Mais l'expérience gouvernementale et ministérielle des ex-ministres Verts en la matière est faible : elle réduit le tiers-secteur à un élément relativement marginal de l'économie capitaliste et ne favorise pas dans l'économie sociale et solidaire ce qui a à voir avec une véritable dynamique autogestionnaire<sup>4</sup>. Son soutien aux projets coopératifs de reprise des entreprises par leurs salarié-es reste discret et peu offensif à l'exception des secteurs d'EELV qui se sont retrouvés lors de son université d'été de 2014 autour du *Manifeste participatif* et de ses « 21 thèses pour l'écologie sociale » qui considère que « l'écologie populaire repose sur l'initiative populaire, l'autogestion des luttes, la construction de la démocratie par en bas, le rapport au commun ».

Ce manifeste entend participer au renouveau de la réflexion sur des questions qui intéressent tout particulièrement les autogestionnaires : la forme parti, la place des expérimentations sociales ou de la démocratie active, c'est-à-dire la question de la stratégie de transformation de la société. C'est ainsi que selon ce manifeste, la stratégie de l'écologie sociale ou populaire – on retrouve les deux expressions dans le texte – « n'exclut pas la question de l'État de sa réflexion mais considère que la transition doit faire émerger un système d'autogouvernement où les citoyens instituent eux-mêmes leur pouvoir dans les communes, les

1. [► Alternative et reprises d'entreprises].

2. [► Résistance pédagogique].

3. La tendance « Claire » a ainsi déposé une contribution pour le congrès de 2015 du NPA intitulée « Pour le communisme autogestionnaire ».

4. [► De l'économie sociale à l'économie sociale et solidaire en passant par l'économie alternative et solidaire].

régions, les entreprises. L'organisation politique doit aider à mettre en place ces pratiques d'autogouvernement et ne pas s'y substituer.»

La dynamique néolibérale globale des politiques publiques menées depuis 2012 par les gouvernements successifs déporte vers la droite le Parti socialiste lui-même. Elle ne laisse aucune place à une stimulation réelle de l'économie sociale et solidaire dans le sens de la coopération et de l'autogestion, malgré l'affichage spectaculaire de la visite du président de la République aux ex-Fralib lancés dans leur nouveau projet coopératif au printemps 2015. Le contenu très modeste de la loi Hamon de 2013 en témoigne, s'il en était besoin : ce contenu est même particulièrement faible sur l'aide aux démarches de reprise des entreprises par leur salariées : celle-ci est envisagée seulement, de fait, en cas d'absence de projet de la direction de l'entreprise concernée et donc selon le bon vouloir patronal.

En termes de référence à l'autogestion dans le champ syndical et politique, malgré les évolutions positives, nous sommes encore bien en deçà des nécessités de la période. Au-delà des principes généraux et du soutien aux luttes et aux projets coopératifs à dynamique autogestionnaire qui leur sont associés, un véritable travail de réflexion et d'élaboration est nécessaire. Or, il fait encore largement défaut aujourd'hui.

Toutefois, la tendance régressive des années 1980 est maintenant loin derrière nous. Le mouvement est inversé. Et il y a fort à parier que le déclenchement d'une expérience autogestionnaire significative pourrait avoir un retentissement analogue à l'extraordinaire aventure des Lip de 1974, surtout si une telle expérience s'élargit, en termes de reconversion de la production à une dimension écologique plus que jamais essentielle et si elle revêtait une dimension européenne d'affrontement avec les logiques de la Bourse et de Bruxelles.

juillet 2015

#### Pour en savoir plus

- Artous, Antoine, Didier Epszajn, Patrick Silberstein (2008), *La France des années 68*, Paris, Syllepse.
- Béroud, Sophie et coll. (2003), «Éléments pour l'étude du courant "pabliste" : Discours et pratiques autogestionnaires», dans Georgi (Frank) (dir.) (2003), *Autogestion. La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Chauvey, Daniel (1970), *Autogestion*, Paris, Le Seuil.
- Collectif (1976), *Lip : affaire non classée*, Paris, Syros.
- Dallemagne, Jean-Luc (1976), *Autogestion et dictature du prolétariat*, Paris, 10/18.
- Damette, Félix et Jacques Scheibling (1979), *Pour un socialisme autogestionnaire*, Paris, Éditions sociales.
- Duchatel, Julie et Florian Rochat (2008), *Produire de la richesse autrement : Usines récupérées, coopératives, micro-finance... les révolutions silencieuses*, Lausanne, Cêtim.

- Hardy, Jean-Pierre (2015), « Histoire du courant marxiste révolutionnaire pour l'autogestion dit "pabliste" », <https://cmrasite.wordpress.com/>.
- Kergoat, Jacques (2008), « Sous la plage, la grève », dans Artous, Antoine, Didier Epszajn, Patrick Silberstein, *La France des années 68*, Paris, Syllepse.
- Krumnow, Frédo (1975), *La CFDT et l'autogestion*, Paris, Cerf.
- Lefebvre, Henri (1998), *L'irruption ?*, Paris, Syllepse.
- Lebrun, Catherine et Christian Mahieux (2013), « Nationalisation, privatisation, socialisation, autogestion : le droit de propriété en question », *Les Cahiers d'Alter*, n° 44, août.
- Ligue communiste (1969), *Le contrôle ouvrier*, supplément à *Rouge*, n° 38.
- Ligue communiste (1972), *Autogestion et dictature du prolétariat*.
- Ligue communiste (1972), *Ce que veut la ligue communiste ?*, Paris, François Maspero.
- Ligue communiste révolutionnaire (1978), *Oui le socialisme !*, Paris, François Maspero.
- Longérimas, François (2012), *Prenons le pouvoir*, Paris, Bruno Leprince.
- Longérimas, François (2013), *Avec les Fralib de la résistance à l'alternative*, Paris, Bruno Leprince.
- Mouriaux, René (1982), *La CGT*, Paris, Le Seuil.
- ORA (1974), *Dialogue avec l'organisation révolutionnaire anarchiste*.
- ORA (1975), *À propos de l'autogestion*, Groupe de Boulogne-sur-Mer.
- PSU (1973), *Manifeste du parti socialiste unifié : Contrôler aujourd'hui pour décider demain*, Paris, Téma.
- Raptis, Michel (1974), « Sur le concept global de l'autogestion », *Sous le drapeau du socialisme*, n° 62.
- Rosanvallon, Pierre (1976), *L'âge de l'autogestion*, Paris, Le Seuil.
- UTCL (1988), *Pour l'alternative : le projet communiste libertaire*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Le Fil du temps.

## Multiples facettes de l'autogestion (Les)

Frank Mintz

L'important est ce que recouvre concrètement ce mot. Notre idéal politique est connu : l'union libre de communes autonomes, de groupes de producteurs et d'autres, des associations, des fédérations. Cela entraîne une certaine forme d'organisation, qui développe chez les gens une grande solidarité, le rôle de la pleine identification de leurs intérêts avec ceux de la société, quelle qu'elle soit.

C'est une organisation libre, volontaire, fondée sur le libre accord<sup>1</sup>.  
Avant cette position, à propos des coopératives un camarade avait écrit :

1. *Rousskaïa revolioutsia i anarkhizm (dokladi tchitanie na sezde Kommunistov-Anarkhistov, v oktobr 1906 goda)* [La révolution russe et l'anarchisme (rapports lus au congrès des anarcho-communistes, en octobre 1906), Londres, 1907, p. 58-59.

